

BULLETIN DE CANDIDATURE

Nom : Prénom :
Date de naissance: / / Age :
Adresse :
Tel :
Mail :
Etablissement scolaire et classe fréquentée :
.....

Déclare être candidat à l'élection du Conseil
Municipal des Enfants.
Date / /
Signature :

Je désire présenter ma candidature à l'élection du
Conseil Municipal des Enfants du :

Vendredi 26 Novembre 2021.

Je renseigne ce bulletin et rédige ma profession de
foi.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), père, mère, tuteur autorise
mon fils, ma fille.....

A être candidat(e) aux élections du CME
du **Vendredi 26 Novembre 2021.**

J'autorise la ville du Barp à utiliser l'image de mon
enfant sur les différents supports de communication
dans le cadre des opérations du CME.

Signature :

ELECTION MODE D'EMPLOI

Pour être électeur, il faut :

-Être scolarisé du CE2 au CM2

Pour être candidat, il faut :

- Être scolarisé dans les classes du CE2 au CM2.
- Habiter le Barp ou être scolarisé au Barp.
- Avoir une autorisation parentale.
- Avoir déposé au plus tard le **Lundi 15 Novembre 2021** le bulletin de candidature et la profession de foi à la mairie du Barp.

Lieu et date des élections :



Les élections ont lieu le premier trimestre de l'année
scolaire dans chaque école élémentaire.

Le dépouillement aura lieu en mairie.

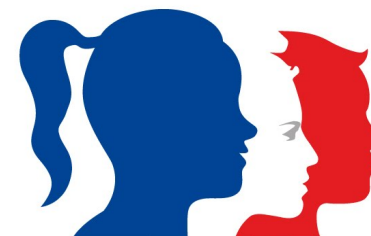
Les résultats seront communiqués après les
opérations de dépouillement.

L'élection du Maire et l'installation du Conseil
Municipal des Enfants se fera en mairie.

En cas d'égalité, le candidat le plus jeune est élu.

Pour tous renseignements : Mairie du Barp,
37 avenue des Pyrénées
Service communication : 05.57.71.98.51.
communication@lebarp.fr.

DEVIENS CANDIDAT



CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS

**TU AS JUSQU'AU
LUNDI 15 NOVEMBRE 2021
POUR T'INSCRIRE**

Ville de
Le Barp
On est si bien ici!



LE CME QU'EST CE QUE C'EST ?

Préambule : Dans le cadre d'une démarche participative impulsée par le Conseil Municipal « adulte », le Conseil Municipal des Enfants (CME) a pour objectif de donner la parole aux jeunes pour leur permettre de participer et d'agir pour le bien-être de la jeunesse au sein de la commune.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Permettre aux enfants d'appréhender la démocratie locale de façon active et ludique.
- Considérer les jeunes élus comme « partenaires » de la commune
- Faire connaître et reconnaître le rôle des enfants du CME
- Garantir une vocation éducative.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Permettre aux jeunes de s'exprimer tout en respectant le caractère institutionnel de leur statut
- Sensibiliser les jeunes aux prises de responsabilités
- Développer l'esprit critique et constructif
- Faire comprendre le fonctionnement institutionnel de la France



Le Conseil Municipal des Enfants est composé de 19 jeunes élus par leurs pairs pour une durée de deux ans. Les enfants concernés doivent être résidents ou scolarisés sur la commune du Barp dans les classes de CE2 CM1 et CM2.

Candidature :

Les dossiers de candidature dûment complétés sont à déposer en mairie

Chaque dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Le formulaire de candidature complété et signé par le candidat.
- L'autorisation parentale complétée et signée des parents ou du représentant légal.

Attention tu peux déposer ta candidature jusqu'au **LUNDI 15 NOVEMBRE 2021** en Mairie.

Quelques projets déjà réalisés :

- Création du Parcours Santé.
- Opération jeunes au stade.
- Participation au projet Skate Park.
- Concours de cuisine
- Organisation de loto pour les enfants, de vide grenier
- Organisation de tournois sportifs.
- Achats de table de tennis de table pour les écoles...

PROFESSION DE FOI

PHOTO

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
ELECTIONS DU VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021

Nom :

Prénom.....

Explique en quelques lignes pourquoi tu es candidat(e) à l'élection du Conseil Municipal des Enfants de la ville du Barp et quelles sont tes intentions et tes priorités.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**BULLETIN À DÉPOSER AU PLUS TARD
LUNDI 15 NOVEMBRE 2021**

Pour tous renseignements : Mairie du Barp,
37 avenue des Pyrénées
Service communication : 05.57.71.98.51.
communication@lebarp.fr.